



Angers, mercredi 13 mai 2020

## **Le nouveau Conseil municipal installé lundi 25 mai**

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil scientifique, le gouvernement a donné, mardi, son feu vert à l'installation des 30 000 conseils municipaux élus dès le 1er tour des élections du 15 mars.

D'ici la fin de la semaine, une ordonnance devra confirmer que le début du mandat 2020-2026 est fixé au 18 mai et que la prise de fonction des élus devra intervenir entre le 23 et le 28 mai.

Dans cette hypothèse, le nouveau Conseil municipal d'Angers (voir pièce jointe) sera installé lundi 25 mai à 16 h.

En raison des conditions sanitaires liées à la pandémie de coronavirus, cette séance d'installation se déroulera dans le parking d'honneur de l'Hôtel de Ville aménagé pour l'occasion. Cet aménagement permettra le respect de l'ensemble des gestes barrières.

Cette réunion du Conseil municipal sera diffusée en direct sur le site de la Ville ([angers.fr](http://angers.fr)).